

No. 3850. CONVENTION ON THE
RECOVERY ABROAD OF MAIN-
TENANCE. DONE AT NEW YORK,
ON 20 JUNE 1956¹

N° 3850. CONVENTION SUR LE
RECouvreMENT DES ALIMENTS
À L'ÉTRANGER. FAITE À NEW-
YORK, LE 20 JUIN 1956¹

RATIFICATION

Instrument deposited on :

12 February 1958

HAÏTI

(To take effect on 14 March 1958.)

RATIFICATION

Instrument déposé le :

12 février 1958

HAÏTI

(Pour prendre effet le 14 mars 1958.)

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 268, p. 3 ; Vol. 270, Vol. 272 and Vol. 279.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 268, p. 3 ; vol. 270, vol. 272 et vol. 279.